





Conformément à l'article 4.1 alinéa 12 de l'Entente générale pour l'exploitation du parc régional du Marécage-des-Scots, la MRC du Haut-Saint-François fait son premier rapport au ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation (MAMH) et au comité de suivi de ses activités et de l'utilisation des sommes perçues dans le cadre de l'exploitation du parc régional.

## table des matières

Création du parc		
	parc régional	
	Développement d'une offre d'activités hivernales	
	Développement d'une offre d'hébergement	
	Complément du programme de mise en valeur du milieu naturel	
	Programme de mise en valeur de l'histoire	
	its et sites du parc régional visés par l'interprétation de l'histoire »	
Développe	ement d'infrastructures, de services et d'activités complémentaires	
	Comité directeur 2018	
Conclusion		
entations du parc régional		
	Orientation 1 offre récréotouristique	
	Orientation 2 complémentarité avec le PNMM	
	Orientation 3 Planification en mode développement durable	
Croissance économique		
-	tales	
Préoccupations environnement		
Préoccupations environnement	talesociales et qualité de vie	
Préoccupations environnement Préoccupations culturelles et so alisations et immobilisations	talesociales et qualité de vie	
Préoccupations environnement Préoccupations culturelles et so alisations et immobilisations Phase 1 - 2013-2014	tales ociales et qualité de vie	
Préoccupations environnement Préoccupations culturelles et so alisations et immobilisations Phase 1 - 2013-2014 Phases 2 et 3 - 2015	tales ociales et qualité de vie	
Préoccupations environnement Préoccupations culturelles et so alisations et immobilisations Phase 1 - 2013-2014 Phases 2 et 3 - 2015 Dépenses entretien et promotion Revenus et dépenses entretien	ociales ociales et qualité de vie on 2016 et promotion 2017	
Préoccupations environnement Préoccupations culturelles et so alisations et immobilisations Phase 1 - 2013-2014 Phases 2 et 3 - 2015 Dépenses entretien et promotion Revenus et dépenses entretien	tales ociales et qualité de vie on 2016	
Préoccupations environnement Préoccupations culturelles et so alisations et immobilisations Phase 1 - 2013-2014 Phases 2 et 3 - 2015 Dépenses entretien et promotion Revenus et dépenses entretien	ociales ociales et qualité de vie on 2016 et promotion 2017	
Préoccupations environnement Préoccupations culturelles et so alisations et immobilisations Phase 1 - 2013-2014 Phases 2 et 3 - 2015 Dépenses entretien et promotic Revenus et dépenses entretien Revenus et dépenses entretien Livités et événements	ociales et qualité de vie  on 2016  et promotion 2017  et promotion 2018	
Préoccupations environnement Préoccupations culturelles et se alisations et immobilisations Phase 1 - 2013-2014 Phases 2 et 3 - 2015 Dépenses entretien et promoti Revenus et dépenses entretien Revenus et dépenses entretien Livités et événements Inauguration, 6 juin 2016 Marche cours pour le Haut, 13	ociales et qualité de vie  on 2016 et promotion 2017 et promotion 2018  mai 2017	
Préoccupations environnement Préoccupations culturelles et se alisations et immobilisations Phase 1 - 2013-2014 Phases 2 et 3 - 2015 Dépenses entretien et promoti Revenus et dépenses entretien Revenus et dépenses entretien Livités et événements Inauguration, 6 juin 2016 Marche cours pour le Haut, 13 Plantation d'arbres, 20 mai 201	tales ociales et qualité de vie  on 2016 et promotion 2017 et promotion 2018  mai 2017	
Préoccupations environnement Préoccupations culturelles et se alisations et immobilisations Phase 1 - 2013-2014 Phases 2 et 3 - 2015 Dépenses entretien et promotie Revenus et dépenses entretien Revenus et dépenses entretien Livités et événements Inauguration, 6 juin 2016 Marche cours pour le Haut, 13 Plantation d'arbres, 20 mai 201 Participation à l'assemblée gén	tales ociales et qualité de vie  on 2016 et promotion 2017 et promotion 2018  mai 2017	
Préoccupations environnement Préoccupations culturelles et se alisations et immobilisations Phase 1 - 2013-2014 Phases 2 et 3 - 2015 Dépenses entretien et promotie Revenus et dépenses entretien Revenus et dépenses entretien Livités et événements Inauguration, 6 juin 2016 Marche cours pour le Haut, 13 Plantation d'arbres, 20 mai 201 Participation à l'assemblée gén	tales ociales et qualité de vie  on 2016 et promotion 2017 et promotion 2018  mai 2017	
Préoccupations environnement Préoccupations culturelles et se alisations et immobilisations Phase 1 - 2013-2014 Phases 2 et 3 - 2015 Dépenses entretien et promotie Revenus et dépenses entretien Revenus et dépenses entretien Livités et événements Inauguration, 6 juin 2016 Marche cours pour le Haut, 13 Plantation d'arbres, 20 mai 201 Participation à l'assemblée gén	tales ociales et qualité de vie  on 2016 et promotion 2017 et promotion 2018  mai 2017	
Préoccupations environnement Préoccupations culturelles et se alisations et immobilisations Phase 1 - 2013-2014 Phases 2 et 3 - 2015 Dépenses entretien et promotie Revenus et dépenses entretien Revenus et dépenses entretien Livités et événements Inauguration, 6 juin 2016 Marche cours pour le Haut, 13 Plantation d'arbres, 20 mai 201 Participation à l'assemblée gén Activité plein air de Loisirs Stra	tales ociales et qualité de vie  on 2016 et promotion 2017 et promotion 2018  mai 2017	
Préoccupations environnement Préoccupations culturelles et se alisations et immobilisations Phase 1 - 2013-2014	tales ociales et qualité de vie  on 2016 et promotion 2017 et promotion 2018  mai 2017	

## présentation sommaire du parc

## Création du parc

Le parc régional du Marécage-des-Scots (PRMS) est né de l'idée du « parc au parc » qui voulait joindre le parc Walter-MacKenzie de Scotstown au secteur Franceville du parc national du Mont-Mégantic (PNMM). Un projet qu'a pris sous son aile Chantal Ouellet, ancienne mairesse de Scotstown, et qu'elle a porté pendant près de 20 ans. D'abord, il aura fallu protéger le Mont-Mégantic des coupes à blanc en créant la réserve Samuel-Brisson; puis obtenir le statut de parc national; ensuite, en développer le secteur Franceville. Pendant ce temps, Scotstown bonifiait les installations et l'aménagement de son propre parc. Vint le temps où il ne restait plus qu'à joindre les deux.

La MRC du Haut-Saint-François met alors ses ressources à profit à travers son Centre local de développement (CLD) pour réaliser ce projet développé dans le cadre du Pôle touristique de la rivière au Saumon.

Le projet a profité du travail de concertation du comité du Pôle touristique qui était composé de : Bertrand Prévost, maire de la municipalité du Canton de Hampden; Jacques Gosselin, conseiller municipal de la Ville de Scotstown; Chantal Ouellet, présidente de la Société de développement de Scotstown; Dominic Provost, directeur général de la MRC et du CLD du Haut-Saint-François; Nicole Robert, préfète de la MRC du Haut-Saint-François; Pierre Goulet, directeur général du PNMM; Claudie Lessard de Canards Illimités Canada (CIC) et de Marianne Cusson, chargée de projet.

La phase 1 du plan d'aménagement et de gestion provisoire du PRMS était présentée en novembre 2014.

## **Inauguration**

L'ouverture du parc se déroule à l'été 2016. Une activité est organisée pour l'occasion en collaboration avec l'école Saint-Paul de Scotstown au cours de laquelle des élèves sont invités à inaugurer la piste cyclable.



L'entente d'exploitation du PRMS conclue entre le Ministère des Affaires Municipales et de l'Occupation du Territoire (MAMOT); le ministère de l'Énergie et des Ressources Naturelles (MERN); le ministère du Développement Durable, de l'Environnement et de la Lutte aux Changements Climatiques (MDDELCC); le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) et la MRC du Haut-Saint-François entrait en vigueur le 7 mai 2018.





## Obtention du statut officiel de parc régional

Le statut de parc régional était officialisé à l'été 2018. Le communiqué émis par le MERN à cette occasion mentionne que la MRC du Haut-Saint-François compte alors un nouveau parc régional qui résulte de la volonté de la communauté locale d'accroître l'activité récréotouristique et de stimuler le développement économique du secteur. L'obtention

Par la création de parcs régionaux, le gouvernement du Québec contribue à la mise en valeur d'espaces naturels dotés d'un potentiel récréatif reconnu, tout en assurant une utilisation harmonieuse du territoire et de ses ressources naturelles, qu'elles soient forestières, aquatiques, fauniques, minérales ou autres. Au final, c'est toute la population qui pourra profiter de ces milieux à fort potentiel récréotouristique.

M. Pierre Moreau ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles ministre responsable du Plan Nord ministre responsable de la région

de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

du statut officiel du PRMS permet aux autorités de jouer un rôle actif en matière de planification et d'intervention dans l'aménagement d'espaces récréatifs, en prenant en considération l'exploitation de toutes les ressources qui s'y trouvent.

Confirmé le 27 juin 2018 par l'adjoint parlementaire du ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports et député de Mégantic, M. Ghislain Bolduc, au nom du ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, ministre responsable du Plan Nord et ministre responsable de la région de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, M. Pierre Moreau, le statut de parc régional s'inscrit dans le cadre d'un projet plus large, celui du Pôle touristique de la rivière au Saumon. Ce dernier est composé de trois volets, soit Scotstown, le PNMM et le PRMS.

Voué à jouer un rôle de soutien important à l'égard des deux premiers volets, le PRMS est appelé à devenir un élément phare des Cantons-de-l'Est. Ainsi, la phase 1 du plan d'aménagement et de gestion provisoire du parc, dont 24,7 km² des 33,03 km² sont constitués de terres du domaine de l'État, propose un projet récréotouristique





In plus de réitérer l'engagement de notre gouvernement à mettre en valeur ce que le Québec a de plus beau à offrir, ce parc multiplie les possibilités d'activités pour les adeptes de randonnée et pour tous ceux et celles qui souhaitent profiter davantage des espaces naturels de la région de l'Estrie.

M. Luc Blanchette

ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs ministre responsable des régions de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec

reposant d'abord et avant tout sur une mise en valeur qui respecte l'intégrité écologique et faunique du milieu naturel. Les paysages et la richesse du milieu sur les plans faunique et floristique constitueront sans contredit une force du parc régional. Le

Sur la photo, de gauche à droite : Chantal Ouellet ancienne mairesse de Scotstown

Robert G. Roy préfet de la MRC du Haut-Saint-François Michel Morin

attaché de presse de Luc Fortin député de Sherbrooke, ministre de la Famille, ministre responsable de la région de l'Estrie Sylvie Dubé

conseillère municipale de Scotstown Bertrand Prévost maire de Hampden Ghislain Bolduc député de Mégantic potentiel pour la pratique d'activités nautiques, la randonnée pédestre, la pratique du vélo et l'ornithologie sera plus qu'intéressant.

La MRC du Haut-Saint-François profitait de l'occasion pour remercier le gouvernement du Québec, en particulier le MERN; le MFFP et le MAMOT. D'abord pour tout le travail accompli et ensuite, pour la confiance que le gouvernement a démontrée envers le gestionnaire du parc, la MRC du Haut-Saint-François (par l'entremise de son CLD).



## apport Pannuel 12

Mettre en valeur ce magnifique territoire est un honneur et un privilège pour la MRC du Haut-Saint-François.

Comme le décrit en août 2017 la journaliste Violaine Ballivy de La Presse en parlant

du Parcours de marche au cœur de Mégantic lorsqu'il emprunte le PRMS : « On entre ici dans l'une des plus belles portions du parcours... un sentier louvoyant entre les arbres d'une forêt mixte mature, croisant ici le tracé d'un ruisseau tortueux aux rives bordées de galets, puis la rivière au Saumon, avant de déboucher dans le cœur de Scotstown. Avec un peu de chance, on croisera quelques oiseaux migrateurs.

endroit de la journée pour arrêter. »

On peut profiter des nombreuses aires de repos aménagées tout le

long du parcours pour faire escale pour le lunch. De loin le meilleur

plan d'action de CLD. Avec l'obtention du statut de parc régional, notre parc relève sa notoriété et son attractivité; venez découvrir ce secret trop bien gardé.

> M. Robert G. Roy préfet de la MRC du Haut-Saint-François

N ous serons des promoteurs dynamiques qui continueront à améliorer l'offre de produits en complément de la magnifique piste multifonctionnelle, notamment par la réalisation d'un seuil pour assurer la navigation et l'interprétation sur le marécage des Scots. Je salue les partenaires qui ont rendu possible ce projet, dont l'Association forestière du sud du Québec, Canards Illimités Canada, et tout spécialement, Chantal Ouellet, ancienne mairesse de Scotstown, dont le souhait de relier le parc Mackenzie de Scotstown et le parc national du Mont-Mégantic a été à l'origine de la création du parc régional du Marécage-des-Scots.

M. Dominic Provost directeur général de la MRC et du CLD du Haut-Saint-François

La MRC remerciait également ses 14 municipalités, unies pour faire de ce parc régional un outil de développement touristique qui contribuera à attirer et retenir de nouveaux résidents. La MRC soulignait l'exceptionnelle coopération des municipalités de Hampden et Scotstown, qui ont été des leaders et des collaborateurs hors pair, et dont les citoyens s'approprient de plus en plus cet espace.



## Vision stratégique

La phase du développement récréotouristique ayant pour objectif de compléter le lien multifonctionnel entre les trois volets du Pôle touristique de la rivière au Saumon, maintenant complété, permettra de développer une offre complémentaire d'activités estivales et hivernales et d'ajouter une offre d'hébergement rustique complémentaire au PNMM. D'ailleurs, à ce sujet, la Société de développement de Scotstown et Hampden inaugurera à l'été 2019 des espaces de camping pour véhicules récréatifs. Le lien multifonctionnel entre les trois volets du Pôle touristique de la rivière au Saumon permettra le développement d'activités offertes par des promoteurs indépendants.

### Développement d'une offre d'activités hivernales

Les phases subséquentes de développement du parc régional misent aussi sur le développement de son potentiel hivernal. Les activités hivernales sont importantes à développer d'une part, parce que le territoire bénéficie d'un enneigement exceptionnel qui contribue à augmenter son potentiel et d'autre part, parce que l'absence d'une aire de baignade limite son potentiel d'attractivité estivale.

Cette phase de développement d'activités hivernales permettra :

- d'élargir la période d'activité du parc régional;
- de compléter l'offre du PNMM;
- de suivre ce dernier qui vise à élargir progressivement les dates d'ouverture hivernale.



Le parc régional contribue à l'offre hivernale notamment par l'élargissement du réseau de sentiers qui rend possible la pratique de la raquette et du ski nordique sur un réseau élargi.

L'aménagement de sentiers glacés destinés au patinage contribuerait à attirer une clientèle nouvelle. Le réseau de sentiers glacés pourrait être développé au parc Walter-MacKenzie. Se trouvant dans la ville de Scotstown, ce choix d'emplacement aurait l'avantage d'être à proximité de la clientèle résidente de Scotstown. D'un point de vue logistique, cette option permettrait de trouver relativement

facilement un lieu d'entreposage du matériel et se trouverait à proximité du réseau électrique. Un autre bon point pour ce site, serait la possibilité qu'il offre, les hivers propices,







d'élargir le réseau de sentiers glacés sur la rivière au Saumon.

L'autre site envisagé pour l'aménagement du réseau de sentiers glacés se trouve en amont de la décharge du marécage des Scots (dans le pôle de développement de la décharge, dans un secteur sécuritaire). Il faciliterait l'attraction des clients du parc national, mais comporte de nombreuses contraintes logistiques. Cette option devient néanmoins envisageable puisque le PNMM a élargi ses dates d'ouverture

hivernale du secteur de Franceville (sept jours sur sept de la mi-décembre au début d'avril) et a augmenté son offre d'hébergement hivernal (10 chalets disponibles en location) favorisant ainsi l'allongement des séjours des utilisateurs.

## Développement d'une offre d'hébergement

Le développement d'une offre d'hébergement deux saisons est envisagé au parc régional. Par contre, ce développement doit être complémentaire à l'offre du PNMM et tenir compte des contraintes suivantes :

- · absence de réseau électrique;
- absence de poste d'accueil qui permettrait d'assurer une surveillance (risque de vandalisme);
- sensibilité du milieu naturel rendant difficile l'aménagement de réelles installations septiques;
- site retenu n'offrant pas un panorama exceptionnel qui permettrait d'attirer une clientèle de luxe;
- investissement prohibitif non justifié;
- servitude de conservation.

Pour ces raisons, c'est l'option des plates-formes pour l'installation de tentes par les visiteurs qui est retenue. Il est apparu nécessaire de développer une masse critique d'unités d'hébergement assez regroupées dans l'espace, d'une part pour justifier les efforts d'organisation de la location et d'entretien des unités d'hébergement et d'autre part, pour permettre l'accueil de groupes.

La formule retenue consiste à aménager une grappe de 15 plates-formes permettant d'héberger des randonneurs, canoteurs, chasseurs ou pêcheurs dans le parc régional.

Sans eau ni électricité, ils permettront une expérience nature à proximité du ruisseau MacLeod, en aval du marécage des Scots et à l'extérieur de la servitude de conservation.

### Complément du programme de mise en valeur du milieu naturel

La première phase du programme de mise en valeur (sensibilisation et interprétation) du milieu naturel se concentre principalement sur le marécage des Scots, le ruisseau MacLeod et la forêt avoisinante.

Au cours des phases subséquentes, on procéderait toujours en préparant et en installant des panneaux d'interprétation, mais de nouveaux écosystèmes seraient visés par cette interprétation (rivière au Saumon et étang Mill).

Le programme gagnerait aussi à être enrichi d'activités d'interprétation qui pourraient par exemple être offertes par des animateurs de la SÉPAQ. Nous envisageons aussi le développement d'un réseau de panneaux d'interprétation à visiter en canot, par exemple aux abords de l'étang Mill ou sur le marécage des Scots.

#### Programme de mise en valeur de l'histoire

Le parc régional visant aussi à attirer une clientèle touristique qui s'intéresse à l'histoire, on y prévoit aussi le développement d'un programme d'interprétation de l'histoire locale.

Cette interprétation prendrait surtout la forme de panneaux d'interprétation de l'histoire installés aux sites où se déroulaient les éléments d'histoire relatés ou à proximité. Il faudra s'assurer que ce volet est complémentaire au projet du PNMM sur la colonie de Franceville.

L'installation de la « shed » à la halte de Franceville s'inscrit dans cette démarche.

Le tableau à la page suivante reprend les éléments qui ont été identifiés comme présentant un potentiel pour l'interprétation de l'histoire locale et identifie pour chacun le



thème pouvant faire l'objet d'une interprétation ainsi que les éléments et indices qui pourraient témoigner de cette histoire.

Notons que l'interprétation de l'histoire est déjà un volet développé par la Société de développement de Scotstown et Hampden et que le développement du volet historique du parc régional devra se faire en collaboration avec cette dernière.



rapport Pannuel 12

La Société de développement de Scotstown et Hampden a jusqu'alors concentré son programme d'interprétation de l'histoire sur les bâtiments historiques toujours visibles : maisons, presbytère, églises, bâtiments commerciaux et industriels. Ils font l'objet d'un livret historique avec photos, réalisé en 2007 et bientôt à nouveau disponible (SDS et al. 2007), ainsi que de panneaux d'interprétation installés à proximité des principaux bâtiments historiques publics.

Tableau « Éléments et sites du parc régional visés par l'interprétation de l'histoire »

Site/élément potentiel	Localisation	Thème visé par l'interprétation	Infrastructures, indices, etc.
Site de la gare de Scotstown et de sa station de pompage	Rive nord de la rivière au Saumon, à l'ouest du pont du chemin Victoria, Scotstown	Importance du chemin de fer dans le développement industriel de Scotstown (1877-)  • Trains à vapeur  • Développement réseau chemin de fer	Site, voie ferrée, photos d'époque
Site de la Glasgow Canadian Land and Trust Company	Parc Walter-MacKenzie (WMK), Scotstown	Présentation d'une compagnie fondatrice ayant joué un rôle majeur dans le développement industriel de Scotstown (période 1872-1909) • Ses activités forestières • Ses activités de flottage du bois	Site, photos d'époque
Premier barrage de la rivière au Saumon	Site du barrage WMK actuel, Scotstown	Fonction du premier barrage hy- draulique de la rivière au Saumon pour l'activation d'une scierie (1875)	Barrage actuel, photos
Site de l'agrandissement de la Guelph	Rive nord de la rivière au Saumon, à l'est du pont du chemin Victoria, Scotstown	Reprise du moulin de la <i>Glasgow</i> par la <i>Guelph</i> , incendie, reconstruction, agrandissement, fermeture (période 1909-1959)	Site, photos d'époque, cheminée
Tracé du chemin du Log Hauler	De part et d'autre de la passerelle traversant la rivière au Saumon (sud du parc WMK), Scotstown et Hampden	Utilisation du Log Hauler (locomo- tive à vapeur sur chenilles et skis tirant des traîneaux de bois) ayant servi au transport du bois le long d'un chemin enneigé	Tracé visible, carte, photos d'époque
Dynamo ayant servi à faire de l'électricité	Rivière au Saumon en aval du barrage actuel, Scotstown	Histoire des débuts de l'électricité à Scotstown grâce à une dynamo actionnée par une chute aménagée à cette fin dans la rivière au Saumon	Rivière, photo d'époque
Histoire de la fondation de Scotstown	Aucune localisation ne s'impose	Interprétation de l'histoire de la fondation du Canton de Hampden, de Scotstown et de la British Ame- rican Land Company (BALC), qui a permis la création de Victoria alias Salmon River, précurseur de Scotstown (1834-)	Aucun
Histoire de la colonisation écossaise	Aucune localisation ne s'impose	Histoire des familles écossaises fondatrices de Scotstown et de la colonisation écossaise des Cantons-de-l'Est	Photos d'époque

### Développement d'infrastructures, de services et d'activités complémentaires

Des infrastructures complémentaires sont prévues. Il est possible de dégager un espace visuel avec belvédère sur un promontoire existant (ancienne digue) au nord de la décharge du marécage des Scots et offrant un point de vue sur le marécage des Scots et sur le massif montagneux du mont Mégantic, sa crête de Franceville et son Pain de Sucre, ainsi que le sentier permettant d'y accéder. Ce belvédère serait accessible avec un court sentier juste en face de la piste multifonctionnelle lorsqu'elle quitte le chemin Franceville vers Scotstown.

Du côté sud du marécage des Scots, un sentier pédestre serait aménagé en cul-de-sac vers un trottoir de bois et un belvédère sur pilotis avec vue sur cet écosystème exceptionnel. L'objectif est d'en faire profiter aux personnes à mobilité réduite qui ne pourront pas aller sur le marécage. L'accès se ferait par la piste multifonctionnelle à environ 200 mètres de la traversée du chemin Franceville et de la passerelle.

La gloriette qui a été installée à la halte du marécage des Scots et localisée près du seuil sera accompagnée d'un accès pour la mise à l'eau d'embarcations juste en amont du seuil projeté de CIC. Un panneau indiquera aux usagers les règles à suivre pour ne pas nuire à l'écosystème et à la sauvagine.

Tout juste au nord du stationnement du marécage des Scots, la piste multifonctionnelle ferait l'objet d'un trajet alternatif qui longerait la rive sud du ruisseau MacLeod. La distance sous forme de piste dépendra des budgets disponibles. Un complément temporaire ou permanent en sentier pédestre est envisageable.

Dans la deuxième phase de développement du parc régional, il est aussi envisagé de s'adjoindre des partenaires privés qui offriraient, sur le territoire du parc régional, des activités récréotouristiques en respect avec les orientations de base énoncées du parc régional. Des activités complémentaires à celles offertes par le parc régional, le parc national et la ville de Scotstown pourraient être développées et offertes par des promoteurs indépendants sur le territoire du parc régional. Des randonnées à cheval et en traîneau à chiens pourraient par exemple être organisées.

D'autres activités pourraient aussi être développées par des bénévoles sur le territoire du parc régional, dans le but d'y attirer la clientèle et de faire découvrir les produits et commerces des environs.

- Jeux prenant la forme de chasse au trésor ou de journée d'aventure organisée sur le territoire dans le but de faire découvrir ce dernier (incluant le parc régional, la ville de Scotstown et le PNMM et le faisant découvrir :
  - Inscription dans les commerces de Scotstown ou à l'accueil du PNMM;



## rapport Cannuel 2018

- Possibilité de gagner des coupons-cadeaux pour des produits locaux par exemple : produits de santé naturelle de Léo Désilets Maître herboriste; Charcuterie Scotstown; repas au Café de Notre-Dame-des-Bois, au Bistro Petit Écossais ou au Resto du Village; nuitées à l'auberge la Ruée vers Gould, dans un camp rustique du parc régional ou au camping du parc national; carte saisonnière d'accès au PNMM ou certificat de location pour canot ou vélo, etc.
- Jeux développés sur le principe du géocaching dans le cadre duquel des « trésors » seraient cachés sur le territoire. L'emplacement des caches qui les abriteraient serait identifié par ses coordonnées géographiques et ne pourrait être retrouvé que grâce à un GPS.
- Il serait aussi intéressant d'avoir un service de location de canots et kayaks à proximité de la rivière au Saumon ou du marécage des Scots. En l'absence d'un poste d'accueil du parc régional, un tel service pourrait être assuré soit par un commerçant de Scotstown ou encore par le poste d'accueil du secteur de Franceville du PNMM en offrant ce service selon les orientations et recommandations de ce plan. Advenant la découverte de patrimoine archéologique lors de l'aménagement des infrastructures, la mise en valeur de celui-ci pourrait augmenter l'offre d'activité d'interprétation historique.

# comité directeur 2018

#### Le comité directeur du parc régional est composé de :

Iain MacAuley, maire de la ville Scotstown

Bertrand Prévost, maire de la municipalité du Canton de Hampden

Nathaël Bergeron, directrice générale du PNMM

et son substitut Camille-Antoine Ouimet

Chantal Perreault, représentante du MERN

Miguel Herrero, représentant du MAMOT

Dominic Provost, directeur général de la MRC et du CLD du Haut-Saint-François

Lisa Irving, présidente de la Société de développement de Scotstown et Hampden

Monique Pollard, directrice générale de la ville de Scotstown

et responsable de l'entretien du PRMS

Danielle Jean, chargée de projets au CLD du Haut-Saint-François

### Conclusion

L'analyse réalisée en 2014 permettait de conclure à la faisabilité technique et financière de quelques phases de développement modestes et concentrées dans un secteur restreint d'un parc régional à vocation essentiellement récréotouristique. Elle traçait la voie sur la façon de s'y prendre pour le démarrage et la gestion de cet important projet de développement régional, complémentaire aux développements amorcés à la fois par la Ville de Scotstown et le PNMM, dans le cadre du Pôle touristique de la rivière au Saumon.

Malgré l'identification de certaines contraintes, l'étude du territoire a tout de même mis en évidence un intéressant potentiel récréotouristique qui est complémentaire à celui de ses voisins, le PNMM et la ville de Scotstown. Cette analyse a cependant confirmé la difficulté d'assurer l'autofinancement d'un projet de plus grande envergure dont la vocation resterait foncièrement récréotouristique, sans l'option de revenus autres, comme par un possible projet de forêt de proximité. Par ailleurs, plusieurs phases peuvent être réalisées sans cela, avec le mode de gestion proposé et l'apport de partenaires privés et du PNMM.

L'attractivité du projet de Pôle touristique de la rivière au Saumon nous est confirmée par l'énorme succès remporté par l'ouverture d'un de ses volets, celui du secteur de Franceville du PNMM. Cela laisse présager que le potentiel récréotouristique mis en évidence pour le parc régional se concrétisera lui aussi, notamment grâce à la piste multifonctionnelle qui est parmi les plus attractives du Québec pour la pratique du vélo. Le resurfaçage de la piste en poussière de pierre augmentera son attractivité auprès des amateurs de vélo et élargira la clientèle aux utilisateurs à mobilité réduite.

La vocation du parc régional repose surtout sur la mise en valeur du milieu naturel grâce à un développement d'infrastructures d'accès relativement modestes et circonscrites dans l'espace. Son développement se concentre dans le « pôle de la décharge » qui se trouve entre la nouvelle entrée du PNMM, sur le chemin de Franceville, et la décharge du marécage des Scots. Il permet de faire profiter la clientèle de points de vue sur le marécage des Scots, sur le milieu forestier et sur la crête de Franceville du massif montagneux du mont Mégantic, tout en assurant un lien entre le parc régional et le parc national, et en favorisant la pratique du vélo, du canot et kayak, l'interprétation des milieux naturels et la pêche, ainsi que la promenade (à pied, mais aussi en raquette ou en ski nordique). Le projet de seuil se trouvant réactivé, cette phase de développement peut maintenant être envisagée.





## orientations du parc régional

Les orientations qui suivent sont celles qui guident le développement du PRMS :

#### **Orientation 1**

## Participer à la mise en place d'une offre récréotouristique d'envergure régionale, voire provinciale

Faute d'un élément exceptionnellement attractif pouvant à lui seul constituer un produit d'appel très fort, il ressort qu'il est nécessaire de constituer localement une masse critique d'offres récréotouristiques. La volonté concertée des acteurs du milieu a permis de projeter le développement d'une offre récréotouristique qui se décline en trois volets complémentaires, ceux du Pôle touristique de la rivière au Saumon.

Avec le secteur d'activité et de service de Franceville du PNMM, les autres volets du pôle complètent, de façon concertée, l'offre touristique intégrée.

#### **Orientation 2**

## Inscrire le concept de développement du parc régional en complémentarité à la mission et à la programmation du PNMM

Étant donné l'offre récréotouristique locale faible et le contexte du Pôle touristique de la rivière au Saumon dans lequel s'inscrit le projet de parc régional, ce dernier doit avant tout appuyer et compléter le volet le plus fort et le plus avancé de ce pôle. Le développement du secteur de Franceville du PNMM est sans contredit le volet le plus fort du Pôle touristique de la rivière au Saumon. Le sentier des Cimes du secteur de Franceville est un des plus exceptionnels au Québec. Il s'ajoute au volet astronomique, également unique et de très haut niveau (observatoire, ASTROLab, animation, etc.). Le PNMM est également très attractif en saison hivernale, notamment avec sa couverture de neige pour la raquette. Avec le rôle de locomotive du PNMM dans le développement récréotouristique de la région, il est incontournable que le concept de développement du parc régional soit établi en complémentarité avec la mission et la programmation du parc national.

Ainsi le parc régional devra fournir une offre récréotouristique qui complète celle du parc national et celle de la ville de Scotstown. La planification du Projet adoptera une approche favorisant cette complémentarité en :

- · évitant les dédoublements d'activités;
- · misant sur les particularités du territoire;
- misant sur la mise en valeur d'éléments absents des autres volets (ex. : plan d'eau);
- mettant en relation les trois volets du pôle touristique.

#### **Orientation 3:**

### Planification du parc régional selon les principes du développement durable

Le besoin de développer le parc régional dans le respect des écosystèmes, des communautés locales et des utilisateurs, tout en ayant comme but ultime de générer de l'activité économique dans la communauté locale, correspond indéniablement aux principes du développement durable.

Le développement durable propose en effet une démarche qui intègre l'ensemble des préoccupations suivantes :

- · croissance économique;
- préoccupations environnementales;
- · préoccupations culturelles et sociales;
- qualité de vie.

## Croissance économique

Le but ultime du projet étant de générer de l'activité économique dans les communautés locales, il faut viser un développement qui maximise des retombées économiques qui soient structurantes et nouvelles pour la région ainsi que la localité et qui tente d'intégrer le développement de l'emploi.

Le projet a par exemple comme objectif de prolonger les séjours de la clientèle récréotouristique de façon à maximiser les retombées économiques locales, ainsi qu'à favoriser l'utilisation et le développement de commerces, de restaurants et d'infrastructures d'hébergement de la ville de Scotstown et de la municipalité du Canton de Hampden. Les retombées attendues s'étendent à un plus vaste territoire, incluant par exemple Val-Racine, Lingwick et La Patrie. Le projet développé tente aussi de favoriser l'embauche de personnel local.



## apport Pannuel U18

## Préoccupations environnementales

Le respect des milieux de vie est rapidement ressorti comme un élément incontournable et il est apparu important que le projet de parc régional permette d'atteindre un équilibre optimal entre la protection et la mise en valeur du milieu. Ainsi, en plus du respect du milieu de vie des communautés locales, il appert qu'il faut développer un projet qui soit tout à fait en harmonie avec les milieux naturels et les habitats qu'ils constituent :

- respect de la faune et de la flore;
- · respect des habitats fauniques;
- · respect des écosystèmes.

Ce respect est essentiel pour assurer la durabilité du développement qu'on propose puisqu'on est face à des milieux naturels fragiles. Pour y arriver, il faut viser le développement d'une offre récréative concentrée permettant de minimiser l'intrusion dans ces milieux naturels et la mise en place d'infrastructures adaptées permettant la découverte de ces milieux riches tout en minimisant les impacts sur les milieux naturels et la faune, en plus d'une gestion de l'utilisation du territoire favorisant la protection des écosystèmes et des habitats, de la faune et de la flore qu'ils abritent.

## Préoccupations culturelles et sociales et qualité de vie

Dans le but de respecter les gens des communautés locales et leur qualité de vie, il est apparu qu'en plus d'attirer une clientèle régionale et touristique pour favoriser localement les retombées économiques, on devait aussi se préoccuper de développer une offre de services répondant aux besoins des gens de la place et respectant leur utilisation du territoire. Ainsi, il est apparu qu'il fallait viser un accès au territoire pour les clientèles locales, régionales et touristiques.

C'est notamment en permettant la cohabitation harmonieuse des différents types d'utilisation du territoire et via l'achat et l'embauche locale qu'on assurera l'acceptabilité sociale du projet auprès des populations locales.



Vue de l'intérieur de la « shed » de Hampden à la halte de la colonie de Franceville

# réalisations

Parc régional de la rivière au Saumon :

## Infrastructures récréotouristiques - phase 1

février 2015 pour les années 2013 et 2014

REVENUS		
Sources de financement	\$ prévu	\$ réel
CRÉ de l'Estrie – FDR	47 847	38 280
Fondation Hydro-Québec	43 000	43 000
Pacte rural	20 000	20 000
Hampden et Scotstown	1 300	1 300
MRC du Haut-Saint-François	5 000	5 000
Société de développement de Scotstown	500	500
Fonds de soutien aux territoires en difficulté	18 585	18 585
Volet II	50 000	50 000
TOTAL	186 232	176 665

DÉPENSES		
Postes budgétaires	\$ prévu	\$ réel
Piste multifonctionnelle	133 747	
Signalisation (sentier et parc)	1 030	
Barrière pour les sentiers	1 125	
Panneaux d'interprétation	13 000	
Stationnement et toilette sèche	3 630	
Haltes pique-nique	20 000	150 434,44
Panneaux d'accueil du parc/stationnement	2 000	24 050,99
Frais reliés aux ententes et autorisations administratives	3 000	1 540,00
Administration, suivi et divers	5 500	7 277,00
Vérification comptable	3 200	3 073,00
TOTAL	186 232	186 375,49



rapport Pannuel 18

Parc régional du Marécage-des-Scots :

## Prolongement de la piste multifonctionnelle - phase 2 avril 2015

REVENUS			
Sources de financement		\$ prévu	\$ réel
CRÉ de l'Estrie – PDRF	-731	50 000	50 000
Pacte rural		8 900	8 900
MRC du Haut-Saint-François		10 000	10 000
Fonds de soutien aux territoires en difficulté		24 600	24 600
	TOTAL	93 500	93 500

DÉPENSES			
Postes budgétaires		\$ prévu	\$ réel
Piste multifonctionnelle		91 500	91 500
Panneaux d'interprétation		2 000	2 000
	TOTAL	93 500	93 500

Parc régional du Marécage-des-Scots :

## **Prolongement de la piste multifonctionnelle - phase 3** juin 2015

REVENUS		
Sources de financement	\$ prévu	\$ réel
CRÉ de l'Estrie – PDRF	50 000	50 000
Municipalité	1 000	1 000
Promoteur	10 000	10 000
Fonds de soutien aux territoires en difficulté	17 000	17 000
Association forestière du sud du Québec	400	400
Billots sélects	4 000	4 000
ТОТ	AL 82 400	82 400

DÉPENSES			
Postes budgétaires		\$ prévu	\$ réel
Piste multifonctionnelle		65 000	67 274
Panneaux d'interprétation et mobiliers		17 400	15 126
a Carried The Contract of the	TOTAL	82 400	82 400

## Parc régional du Marécage-des-Scots : **Dépenses entretien et promotion** 2016

DÉPENSES	
Entretien / Opérations	\$ réel
Pieux de métal	150,00
Assurances	2 826,36
Baux	640,49
Honoraires du président du comité	777,00
Promotion	
Affiches	154,99
Modification logo	86, 23
ATCE cotisation	236,85
TOTAL	4 871,92



Vue à l'extrémité du sentier pédestre de la halte du ruisseau MacLeod



apport Pannuel 18

Parc régional du Marécage-des-Scots :

## Revenus et dépenses : entretien et promotion 2017

REVENUS			
Source de financement	- E/18	\$ prévu	\$ réel
MRC du Haut-Saint-François - entretien		6 000	6 430,89
MRC du Haut-Saint-François - promotion		2 000	1 634,41
	TOTAL	8 000	8 065,30

DÉPENSES	
Entretien / Opérations	\$ réel
Remplacement des cadenas des chicanes	138,90
Tuteurs et manchons protecteurs plantation d'arbres	517,39
Nettoyage paysagement de la halte de Franceville	1 678,63
Production de 4 panneaux de signalisation - chiens	116,04
Assurances	3 094,64
Baux	885,29
Promotion	
ATCE 2e inscription au guide	114,98
Vérification dépliant anglais	51,74
Achat photo pour dépliant	280,00
Impression dépliants	1 055,47
Location espace présentoir BIT Sherbrooke	132,22
TOTAL	8 065,30

## Faits saillants de l'entretien 2017

Nettoyage du printemps : les dommages au parc constatés au printemps ont demandé des efforts supplémentaires à l'équipe d'entretien. La MRC a offert une aide financière supplémentaire aux municipalités de Scotstown et Hampden pour couvrir ces frais.

Une entreprise de paysagement a été engagée pour nettoyer la halte de Franceville.

Le roulement à billes de la balançoire de la halte de la rivière Mackenzie a été volé. La chenillette du Log Hauler a été endommagée.

Des véhicules tout terrain (quad) circulent « illégalement » en période de fermeture du parc et endommagent la piste.

Parc régional du Marécage-des-Scots :

## Revenus et dépenses : entretien et promotion 2018

REVENUS			
Source de financement		\$ prévu	\$ réel
MRC du Haut-Saint-François - entretien		6 000	6 215, 35
MRC du Haut-Saint-François - promotion		6 000	3 921,03
	TOTAL	12 000	10 136,38

DÉPENSES		
Entretien / Opérations		\$ réel
Assurances avenant ouverture hivernale		253,00
Dépassement coûts d'entretien 2017		3 045,96
3 inscriptions à l'AGA du PaRQ		241,45
Installation banc sur rocher		75,00
Remplacement ponceau		1 706,60
Baux		893,34
Promotion		
ATCE cotisation		239,15
Impression et distribution dépliants		1 859, 35
Location espace présentoir BIT Sherbrooke		155,22
Location espace présentoir BIT Magog		155,22
Annonce 1/2 volet, carte vélo ATCE 2019		677,20
Annonce « hiver » 2 parutions dans La Tribune		834,89
TOTAL		10 136,38

## Faits saillants de l'entretien 2018

Nettoyage du printemps : retrait des arbres tombés, réparation de la piste

Pose d'un banc dans le tronçon entre la halte de la rivière au Saumon et celle de la foresterie

Entretien du mobilier (peinture)

Remplacement d'un ponceau

Réparation de la chenillette du Log Hauler

Présence de détritus et de feu de camp au stationnement de la halte du marécage



## rapport 2018

## activités événements

Inauguration, 6 juin 2016



Le préfet de la MRC du Haut-Saint-François Robert G. Roy, le député de Mégantic Ghislain Bolduc, le maire de Hampden Bertrand Prévost et la mairesse de Scotstown Chantal Ouellet coupent le ruban et procèdent à l'ouverture officielle du parc.

Les élèves de l'école Saint-Paul de Scotstown sont invités à inaugurer la piste cyclable.





## Marche cours pour le Haut, 13 mai 2017



l'activité a bénéficié des installations du parc municipal Walter-MacKenzie de Scotstown et du parc régional du Marécage-des-Scots.











## Plantation d'arbres, 20 mai 2017

## Une collaboration fructueuse : coup de pouce... vert au PRMS

Le CLD du Haut-Saint-François, à qui la MRC du Haut-Saint-François a confié la gestion du parc régional du PRMS, a profité de l'offre du MFFP qui, en collaboration avec l'Association Forestière du sud du Québec, distribuait des arbres gratuitement à des écoles, des municipalités et des organismes pour leurs activités.

Le projet proposé par le CLD visait à améliorer le couvert arborescent de l'entrée et de la halte de la Rivière au saumon du PRMS. Y planter des arbres rendra ce tronçon plus attrayant pour les usagers du parc (randonneurs, cyclistes, raquetteurs) : des chênes, pour leur beauté et leur imposante stature lorsqu'ils sont à maturité, pour la faune qu'ils accueillent (écureuils, oiseaux); des cerisiers, pour attirer les insectes pollinisateurs à la floraison puis les oiseaux lorsque les fruits sont à maturité, pour la beauté qu'ils confèrent au paysage; et enfin, des pins qui apportent couleur et protection du vent en hiver.



L'endroit étant fréquenté par une imposante population de chevreuils, des mesures ont été prises pour obtenir les meilleures conditions de reprise pour ces jeunes arbres. Le CLD du Haut-Saint-François a investi dans l'achat de tuteurs et manchons protecteurs à la hauteur de 500 \$.





Le 20 mai, une équipe de bénévoles dirigée par Mariette Cloutier était à l'œuvre sur le terrain. Mme Cloutier, membre du comité d'embellissement de la ville de Scotstown, était entourée de ses fils Charles et Pierre-Jean Désilets et de René Claude Poirier. En deux heures seulement, l'équipe expérimentée a complété la plantation de près de 180 arbres et la pose d'une centaine de tuteurs et manchons, en plus de ceux plantés à l'entrée du parc Walter-MacKenzie de Scotstown. Mme Cloutier sollicite la coopération des randonneurs pour surveiller la plantation et raccrocher les manchons au besoin.

Le CLD du Haut-Saint-François salue l'implication et le dévouement de ces bénévoles et remercie l'Association forestière du sud du Québec pour l'organisation de cette distribution annuelle.









## apport Pannuel 18

## Participation à l'assemblée générale annuelle du PaRQ, 11 avril 2018

Afin de se familiariser avec l'organisme, réseauter et voir comment une adhésion au PaRQ pourrait bénéficier au PRMS, trois personnes sont mandatées pour assister à l'assemblée générale annuelle 2018 de l'Association des parcs régionaux du Québec qui se tenait à Nicolet.







Les maires de Scotstown et Hampden, Dominique Boisvert et Bertrand Prévost, accompagnés de la chargée de projets au CLD du Haut-Saint-François Danielle Jean, assistent à l'événement.

Ils recommanderont au comité directeur du PRMS d'attendre encore quelques années avant d'adhérer au PaRQ. Ils estiment que pour le moment les sommes exigées au PaRQ pourraient être plus utiles pour les activités du PRMS et ce délai permettra au parc d'atteindre une certaine maturité.



## Activité plein air de Loisirs Stratford, 10 juillet 2018

Le Service d'Animation Estivale (SAE+) de Stratford organisait une sortie au parc grâce au programme « Fais place au plein air » du Conseil Sport et Loisir de l'Estrie. Les participants, un groupe de 21 jeunes âgés entre 4 et 12 ans, ont eu droit à un atelier animé par la Coop Aventure Bellevue sur les règles de la randonnée à vélo. Les représentants de la coop ont guidé les groupes de cyclistes.

Le groupe des grands est parti de la halte du marécage et s'est rendu au parc Walter-Mackenzie de Scotstown. Le groupe intermédiaire est parti du parc Walter-Mackenzie pour poursuivre la balade au PRMS. Le groupe des touts petits est resté au parc Walter-Mackenzie.

Une organisatrice nous mentionnait que la surface gravelée de la piste rend la pratique du vélo quasi impossible pour les tout-petits. Les animateurs ont dû rebrousser chemin avec leur groupe de tout-petits pour les garder sur la portion du parc Walter-MacKenzie qui bénéficie d'une surface en poussière de pierre.





Considérant que la famille est l'une de nos clientèles visées, nous sentons le besoin impératif de trouver une solution afin de rendre la pratique facile, agréable et sécuritaire pour tous. Le Programme de soutien à la mise à niveau et à l'amélioration des sentiers et des sites de pratique de plein air 2018-2021 arrive à point nommé.

Le parc fera une demande de subvention pour resurfaçer la piste en poussière de pierre. Cette demande recevra une réponse positive le 18 avril 2019.



## rapport Cannuel 18

## projets en developpement

### Seuil

Le projet de seuil qui vise à relever le niveau de l'eau du marécage afin de permettre les activités nautiques était en attente d'une décision ministérielle. Le MFFP rendait la décision le 21 décembre 2017 de ne pas s'engager dans la prise en charge et l'entretien du barrage. Le CLD du Haut-Saint-François soumettait la question à son conseil d'administration qui acceptait en mai 2018 de prendre la relève. Le projet était de nouveau sur les rails. Ce délai nous aura toutefois fait manquer l'opportunité de profiter du montage financier préparé par CIC, partenaire des premières heures du projet.

Une rencontre des divers intervenants se tenait à la MRC le 23 mai 2018 pour relancer le dossier. Des représentants du MFFP, du MERN et du MAMOT ainsi que de la MRC, du CLD et de CIC y assistaient. Plusieurs démarches sont à effectuer. Il faut d'abord convenir des modalités d'un bail. Comme le barrage sera un ouvrage privé sur terres publiques, une première au Québec, les ministères concernés doivent consulter leurs instances juridiques afin de concevoir ce genre de document.

La MRC reçoit en début avril 2019 une lettre du MERN l'informant qu'une solution foncière a été identifiée. Le bail serait délivré conjointement par le MERN et le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements Climatiques (MELCC).

La MRC doit maintenant délimiter la zone requise et présenter au Centre de service du territoire public (CSTP) une demande officielle d'utilisation du territoire public. Le MERN, de son côté demandera un transfert d'autorité en sa faveur au MFFP puis transmettra une demande officielle au MELCC en vue de préparer le bail conjoint. Le MERN transfèrera au MELCC l'autorité du ruisseau MacLeod (par souci de cohérence avec le partage des compétences entre les ministères). Le MERN procédera ensuite à une analyse territoriale de la demande, incluant la consultation des acteurs locaux concernés. Il procédera à l'évaluation de la valeur marchande du site faisant l'objet de la demande, et conjointement avec le MELCC, délivrera le bail à la MRC.

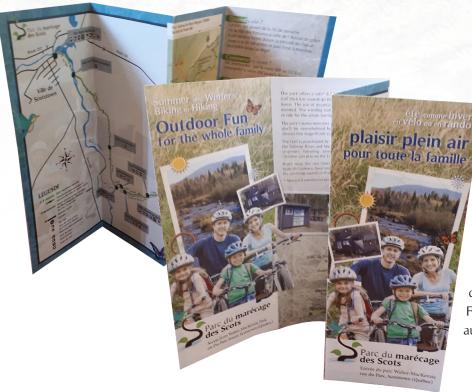
## Prolongement de la piste jusqu'à Lingwick

Un prolongement de la piste du PRMS jusqu'à Lingwick est présentement à l'étude. Une rencontre avec Domtar, propriétaire de la grande majorité des terrains visés, s'est avérée productive. L'évaluation des lieux est en cours.

# activités de motion

### En 2016

Le parc devient membre de l'Association touristique des Cantons de l'Est (ATE). Le parc est inscrit à Balise Québec, le site web de Rando Québec.



### En 2017

Un dépliant promotionnel est produit à 3000 exemplaires et distribué dans les commerces du Haut-Saint-François, certains sites touristiques et au bureau de Destination Sherbrooke.





plaisir plein air

Parc régional du Marécage-des-Scots

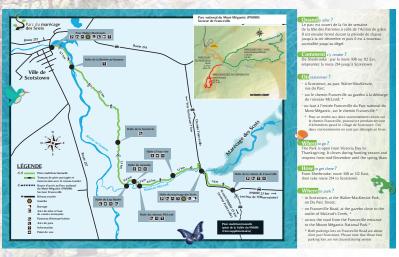
Parc régional du Marécage-

> À l'automne 2017, la page Facebook du parc est mise en ligne.









#### En 2018

Le dépliant est mis à jour et réimprimé à 7000 exemplaires puis distribué dans les commerces du Haut-Saint-François et certains sites touristiques.

Pendant quatre semaines en été et deux semaines à l'automne, il est distribué dans plus de 70 commerces à Sherbrooke, Rock Forest, Fleurimont et Lennoxville.

Il se retrouve également dans les bureaux d'information touristique de Sherbrooke et Magog.

Un espace publicitaire est réservé sur la carte vélo 2019 de l'ATE.







Une annonce d'un cinquième de page en couleurs paraissait les 22 et 29 décembre 2018 dans le quotidien La Tribune. L'annonce hivernale paraissait également dans un format d'un quart de page en couleurs dans l'édition du 23 janvier 2019 du Journal régional Le Haut-Saint-François.

## perspectives

## Resurfaçage de la piste

Lancer le chantier pour refaire la surface des 8,3 km de la piste en poussière de pierre Faire la promotion de la nouvelle surface

#### Vélos électriques mis en location

En collaboration de la Société de développement de Scotstown et Hampden :

- obtenir des statistiques d'utilisation
- · promouvoir le service

Recherche de financement

### Projet de seuil

Le département de géomatique de la MRC prépare la description de la zone requise Relance du dossier du montage financier auprès de CIC Préparation de la demande d'utilisation du territoire public au CSTP

#### Projet de prolongement de la piste jusqu'à Lingwick

Délimitation du tracé Entente à conclure avec Domtar et les autres propriétaires terriens



Vue panoramique de l'aire de repos de la halte du Log Hauler

#### **Opérations**

Signalisation dans le parc - concevoir, produire et installer des panneaux sur :

- les canards branchus
- la surveillance par caméra
- · la sécurité hors route
- l'absence de signal cellulaire
- bornes kilométriques
- · adresse contact courriel

Inventaire du mobilier pour prévoir le remplacement avec du mobilier sans entretien

## **Promotion**

Site web

Sondage sur les activités hivernales Carte téléchargeable à partir de site tel Ondago Campagnes Facebook Création d'un compte Instagram







www.mrchsf.com/projets-marecage-scots.html

www.facebook.com/parcdesscots/

#### 3 entrées :

- par le parc Walter-MacKenzie, rue du Parc à Scotstown
- sur le chemin de Franceville : à la gloriette à la décharge du ruisseau MacLeod à Hampden Halte du marécage des Scots
- et face à l'entrée Franceville P du parc national du Mont-Mégantic Halte de la colonie de Franceville



85, rue du Parc, Cookshire-Eaton (Québec) JOB 1M0



61, rue Laurier, East Angus (Québec) JOB 1R0

